

Quimper, le 24 janvier 2025



Monsieur **Philippe BAPTISTE**
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
Pavillon Boncourt
21 rue Descartes
75231 PARIS Cedex 05

Objet : Situation du RU du Technopôle Brest Iroise
Réf : JFLG/MC/01.25/003

Monsieur le Ministre,

MICHEL CANÉVET

Nous souhaitons, à travers ce courrier, vous alerter quant à la situation préoccupante que connaît le Technopôle Brest-Iroise de PLOUZANE depuis la fermeture de son restaurant universitaire.

SÉNATEUR DU
FINISTÈRE

Comme vous l'a également indiqué Monsieur Yves du BUIT, le maire de cette commune, dans un récent courrier, ce site universitaire regroupe plusieurs établissements d'enseignement supérieur de qualité dont l'École Nationale d'Ingénieurs de Brest (ENIB), l'École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne atlantique (ESIAB) ou encore l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM). Au total, ce sont près de 500 étudiants qui étudient et pour certains vivent sur ce site situé à une vingtaine de minutes de BREST.

NADÈGE HAVET

SÉNATRICE DU
FINISTÈRE

Or, depuis le 14 janvier dernier, le seul restaurant universitaire du Technopôle, géré par le CROUS de Bretagne, est fermé. Alors que l'état du bâtiment, fortement dégradé était connu, aucune mesure n'a été prise pour éviter cette situation dont on peut craindre qu'elle se prolonge si rien n'est fait. Des solutions de fortune ont été proposées aux étudiants, avec la possibilité de déjeuner dans leurs établissements, mais dans des salles forcément inadaptées ou bien en demandant à des « food truck » de venir sur le site afin de proposer aux étudiants des sandwiches ou des repas à réchauffer... Par ailleurs, l'éloignement du site rend difficile, voire impossible, la possibilité de rejoindre d'autres sites de restauration universitaires brestois.

DIDIER LE GAC

DÉPUTÉ DU FINISTÈRE


Outre la colère et l'incompréhension des étudiants, cette situation ne saurait se prolonger, d'autant plus que les futurs étudiants formulent leurs vœux dans Parcoursup et que le Campus, qui ne compte ni boulangerie, ni commerce alimentaire, pâtira forcément de cette situation.

Une première rencontre a eu lieu avec le CROUS, mais les solutions envisageables à court ou moyen terme restent dépendantes d'une réelle réaction et implication de l'administration.

Compte tenu de ce contexte, nous vous saurions gré d'intervenir en urgence afin de pallier cette situation que d'aucuns jugent inacceptable.

Confiant dans l'intérêt que vous porterez à ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre haute considération.

Michel CANEVET



Didier LE GAC



Nadège HAVET

